

Nombre conseillers

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 14

DE MONTDRAGON

Présents : 12

N° 2023-13

Votants : 13

Absents : 2

Séance du 12 juin 2023

Procuration : 1

Date convocation :

02/06/2023

Date affichage :

02/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERNHES Gilbert, Maire.

Présents : Mmes CHANUSSOT. CORBIERE. GRIALOU. MASSOUTIER. RIVIERE. Mrs BERMOND. BLANQUET. BRAHMI. D'HOSTINGUE. LAFON. ROQUES. VERNHES.

Objet : Approbation du projet de modification des statuts du SMAH du Dadou

Le Comité Syndical du SMAH du DADOU a, par la délibération N° 2023-010 en date du 7 avril 2023, approuvé le projet de modification des statuts dudit syndicat.

Cette modification des statuts a pour objet le changement d'adresse du siège social et des locaux du SMAH du Dadou.

En application de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de chaque commune ou communauté membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification de ces statuts, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale.

A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

VU le projet de modification de statuts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **SE PRONONCE EN FAVEUR** de la modification des statuts, telle qu'elle résulte des statuts annexés à la présente délibération,
- **APPROUVE** la délibération du Comité Syndical du SMAH du DADOU portant modification des statuts du Syndicat et les statuts correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire, G. VERNHES

